



La Tournerie
Haute-Vienne (87)

réalisée en novembre 2016

MONOGRAPHIE*

#03

FERME DE LA TOURNERIE

UN GAEC À DIX SUR
UNE ANCIENNE FERME D'ÉLEVAGE
EN MASSIF CENTRAL



LA FERME

→ **Superficie:** 82 ha dont la totalité en fermage avec Terre de Liens

→ **Productions:** maraîchage, élevage (bovins, caprins et porcins), boulange, brasserie, céréales (blé, orge, houblon)

→ **Transformations:** tout le lait est transformé sur place, comme la bière et le pain.

→ **Statut:** Groupement Agricole d'Exploitation en Commun (GAEC)

→ **Unité de Travail Annuel (UTA):** 10,5

→ **Ferme en conversion AB**

* Monographie:

n.f. - Étude exhaustive sur un sujet précis, limité et fondé sur une observation directe.

La MUSE a réalisé quatorze monographies de fermes entre 2016 et 2017

POUR MENER À BIEN LE TRAVAIL D'ÉVALUATION qui lui a été confié, la Mission Utilité sociale et environnementale de Terre de Liens a recueilli des données qualitatives et quantitatives auprès des acteurs du mouvement. Les monographies de fermes, réalisées en 2015 et 2016 sur la base d'une visite et d'entretiens menés avec les principaux protagonistes des projets, ont permis à travers une observation directe et les analyses qui en découlent de nourrir les fiches « Fermes » que vous avez entre les mains:

- × Qui est le/la fermier.ère et quel a été son parcours pour accéder au métier de paysan et à la terre?
- × Comment le projet agricole et rural qui est développé contribue-t-il à la préservation des ressources naturelles?
- × Quels sont les liens développés avec les acteurs du territoire, notamment agricoles, et en quoi la ferme participe-t-elle à l'économie du territoire et sa relocalisation?
- × En quoi la ferme acquise consolide-t-elle le projet de Terre de Liens, à travers la mobilisation citoyenne qu'elle suscite et son intégration au territoire local?

Une ferme est un organisme vivant; les données présentées peuvent avoir évolué et ces fiches pourront être réactualisées au fil de la vie des fermes acquises par Terre de Liens.

Contact: muse@terredeliens.org - limousin@terredeliens.org

Sur la ferme de la Tournerie, ancienne ferme d'élevage de vaches limousines de 83 hectares, un collectif de onze porteurs de projet s'est installé. L'installation de ces fermiers a été rendue possible par la ténacité des cédants et leur résistance face aux propositions d'agriculteurs voisins souhaitant s'agrandir. Rencontre avec Charline, membre du collectif.

La ferme dans son contexte territorial

La ferme de la Tournerie se situe sur une terre d'élevage, majoritairement dédiée à la production de viande. L'exploitation type est une ferme de 150 hectares pour environ 100 vaches mères et conduite par un exploitant agricole. La pomme du Limousin ainsi que quelques exploitations caprines complètent le paysage agricole environnant de la ferme. L'agriculture en Haute-Vienne reste assez extensive. La Haute-Vienne est un département où beaucoup de projets « atypiques » d'installation voient le jour. C'est ce qui a notamment motivé le collectif de s'y implanter : *on a trouvé un terreau très favorable à notre projet avec beaucoup de jeunes qui reviennent à la terre en Limousin* explique Charline.



« Cette idée de s'installer est arrivée sur la fin de nos études : c'était des discussions. C'était sûrement un rêve, une petite blague puis ça a pris vachement d'ampleur... »

L'accès au métier de paysan

Les membres du collectif se sont rencontrés à l'école d'ingénieur agronome de Lille. Leur projet d'installation s'est construit petit à petit depuis 2012 : *cette idée de s'installer est arrivée sur la fin de nos études : c'était des discussions. C'était sûrement un rêve, une petite blague puis ça a pris vachement d'ampleur...* Tous ont travaillé une année ou deux avant de s'installer, que ce soit dans des structures comme Terre de Liens, l'Association pour le Développement de l'Emploi Agricole et Rural (ADEAR), Solidarité Paysans, Manger bio ou en tant qu'ouvriers agricoles en maraîchage. Puis, l'un d'entre eux arrive en Limousin tandis qu'un autre trouve du travail à Limoges. En six mois, le groupe se retrouve dans une colocation en Limousin. *En gros, on a fait la ferme en miniature : on avait une basse-cour, quelques chèvres, des cochons, un grand potager, il y avait un four à pain, on avait une micro-brasserie. On s'est entraîné à vivre ensemble et à bricoler ensemble. A partir de là, il a fallu un an pour trouver la ferme et un an pour l'acquérir.*

La première visite de la ferme se fait début 2014. Après d'autres visites de fermes (35 !), le collectif revient sur la ferme de la Tournerie en fin d'année. *Elle correspond finalement à ce qu'on voulait après avoir un peu mûri le projet* raconte Charline. Le collectif arrive sur la ferme en octobre 2015.

Cette opération s'est faite main dans la main entre Terre de Liens et la SAFER. Même si, au début de leurs recherches, Charline se rappelle de leurs échanges avec la SAFER : *quand on visitait des fermes, « on est 10 et on veut s'installer », c'était « non, on a pas de fermes » alors qu'on voyait des annonces sur leur site...* A contrario, la famille propriétaire de la ferme les prend tout de suite au sérieux : *pour eux, c'était cool onze jeunes qui arrivent et qui veulent vivre de l'agriculture. Ils ne voulaient surtout pas séparer la ferme et les terres, ils voulaient que ça reste une unité, vraiment, alors que beaucoup de gens ne voulaient que les terres.*

Le projet agricole compte 10,5 UTA. Parmi eux, deux sont fils d'agriculteurs. Des petits groupes se constituent en fonction des productions, et chaque groupe ou personne est responsable de sa production. En octobre 2016, le collectif se répartit de la manière suivante : 3,5 UTA sur le maraîchage, 5 en élevage : 1,5 pour les vaches, 1,5 pour les chèvres, 1,5 pour le fromage et 0,5 pour les cochons.

Jean-Baptiste, qui est salarié à mi-temps du GAEC, est architecte. Il réalise les plans et est en charge des travaux sur la ferme. Charline souligne que Jean-Baptiste a



« On s'est lancé dans l'installation aidée: on pensait avoir une installation plus progressive mais ça nous a boosté parce que ça veut dire un SMIC pour chacun au bout de quatre ans »



COLLECTIF DE VIE

15 personnes habitent sur le lieu.



LA SOCIÉTÉ CIVILE IMMOBILIÈRE (SCI)

Une SCI a été constituée et comprend les deux maisons d'habitations et des bâtiments d'exploitations. Jean-Baptiste, l'architecte, est le gérant de la SCI. Le collectif des 11 ont chacun apporté des parts dans la SCI ainsi que deux membres des familles du collectif.

fait un énorme boulot de chiffrage : c'est super confortable d'avoir un architecte avec nous. Il est également salarié à mi-temps de son propre atelier d'architecture.

Sur la ferme, le choix aurait pu être de commencer par les travaux, mais le GAEC décide de tout commencer en même temps : les travaux et le lancement des productions. On est vachement débordés mais on est direct sur les trucs qu'on aime. Ça permet de nous ancrer et de commencer à vendre, surtout au niveau trésorerie. La fromagerie est un des chantiers commencé en premier et en cours de finition. A terme, 60 000 litres de lait vont être transformés, soit l'équivalent de la production de 70 chèvres et d'une quinzaine de vaches. Pour l'heure, le troupeau est constitué de 16 chèvres et 14 vaches. On s'est lancé dans l'installation aidée : on pensait avoir une installation plus progressive mais ça nous a boosté parce que ça veut dire un SMIC pour chacun au bout de quatre ans. Pour l'instant, on suit notre prévisionnel. Après, c'est ambitieux : en maraîchage, il faudra qu'on triple, en chèvres aussi. Les cochons on a deux bandes, il en faut trois. En vaches, il en faut moitié plus. En pain, il est déjà à son plein et en bière, il y a de la marge comme il est aussi sur les travaux.

L'idée, c'est vraiment de produire de manière convenable à notre échelle humaine, en vente directe, et d'en vivre ! conclut Charline.

La vie en tant que collectif

Chaque lundi matin est consacré à un temps de réunion: on traite de toutes les décisions qu'il faut prendre ensemble. Toutes les décisions sont prises à l'unanimité. Les règles se définissent chemin faisant, comme par exemple pour les horaires. Pour Charline, ce qui est dur en collectif, c'est de doser, voir si tu peux partir ou pas. Alors on part du principe que tout le monde est conscient de ce qu'il y a à faire : si tu as besoin de faire autre chose, tu le fais, mais ces réunions permettent de savoir si tu peux te le permettre.

L'idée est d'avoir un cadre qui reste souple. Pour cela, chacun a appris à lâcher un peu quand ce n'est pas si important, de mettre le curseur sur ce qui nous tient vraiment à cœur, apprendre à dire ce dont on a vraiment besoin, apprendre à l'entendre parce que prendre des décisions à l'unanimité, on est pas tout le temps tous d'accord mais il faut quand même que la décision appartienne à tout le monde. Le lieu où on était avant nous a permis de s'entraîner parce que maintenant, on n'a plus le temps ! Sur les revenus, le collectif a aussi expérimenté la mise en commun de l'argent. Après avoir testé ce système dans leur colocation, le collectif a opté pour un compte joint à 11 où tout l'argent arrive dessus : il y a cinq cartes bleues et tout le monde vit sur ce compte. On a un topo chaque semaine pour savoir combien il reste : dans les chiffres, le GAEC nous rémunère tous autant mais après, on ne sait pas ce que chacun se prélève. Concernant le GAEC, chacun des associés a une part égale, basée sur le plus petit apporteur. Une sécurité en cas de départ d'un des associés, pour que le remboursement des parts ne soit pas un problème et que ce soit le moins violent possible pour le GAEC.

La mobilisation citoyenne autour de la ferme

Dès que la ferme de la Tournerie est identifiée comme le lieu d'installation du collectif, Terre de Liens en est informé. Les 11 avaient déjà décidé qu'ils passeraient par Terre de Liens. La collecte commence à l'été 2015, soit un appel à souscriptions de 300 000€ pour les terres agricoles. En quatre mois, la somme est complétée. Pour le collectif, s'installer en passant par Terre de Liens marque l'envie d'impliquer du monde dans cette installation et de parler de cette problématique de l'accès au foncier. Et pour parler de leur installation avec Terre de Liens, ils organisent des projections du film La terre, un bien commun dans différentes communes. Ils multiplient également les tenues de stands sur les foires bio, sur les marchés. Enfin, une réunion publique est organisée à Coussac-Bonneval, pour se présenter auprès des locaux et du maire.



**UNE FERME ACQUISE
PAR LA FONCIÈRE
EN 2015 POUR 298 000 €**

> 82 ha de terres

Acteur de l'Économie Sociale et Solidaire, Terre de Liens combine un réseau associatif, une Foncière agréée Entreprise solidaire et labellisée Finansol (<https://www.finansol.org/>) et une Fondation Reconnue d'Utilité Publique. Levier de son action, Terre de Liens acquiert des fermes grâce à l'épargne citoyenne ou au don. Chaque ferme fait l'objet d'une collecte dédiée, organisée sur le territoire de l'acquisition. C'est souvent le premier lien au local, à ses habitants, aux élus du territoire, à la profession agricole. Cette épargne dédiée peut être complétée par de l'épargne non dédiée, placée par des citoyens qui souhaitent soutenir le projet de Terre de Liens, quel que soit le territoire d'acquisition.



© Sarah Escotia

Journée porte ouverte

Après l'acquisition, l'idée d'une journée porte ouverte émerge, pour rassembler tous ceux qui nous ont soutenus. Ce sont ainsi 800 personnes - des souscripteurs, des locaux, la famille, des potes - qui sont venues visiter, manger et faire la fête à la Tournerie. Il y avait tous les âges, les curieux du coin un peu sceptiques et ceux convaincus de notre projet. Ça a fait des débats : « mais vous allez en vivre ? » et ceux qui nous défendent « mais bien sur ! », même si la vérité est peut-être entre les deux... s'amuse Charline.

Un état des lieux est également réalisé. Il permet de rassembler des bénévoles de Terre de Liens, la SAFER et un botaniste, soit une trentaine de personnes. Pour le collectif, la mobilisation continue aujourd'hui de trois manières : l'organisation de chantiers participatifs, pour monter la serre ou pour les murs en paille de la fromagerie ; la rédaction d'une newsletter envoyée à tous les souscripteurs de la ferme et l'implication de Julien dans le conseil d'administration de Terre de Liens Limousin.

L'intégration au territoire

✕ Contribution de la ferme à l'économie locale

Actuellement, la commercialisation se fait sur la ferme, au marché de Limoges, dans les restaurants proches de la ferme et via des AMAP. Excepté pour la bière, les produits de la ferme sont commercialisés dans un rayon de 50 km. Le magasin de la ferme est ouvert au public tous les mardis soirs. Pour Charline, la vente directe, cela permet de t'éclater dans ton boulot, parce que tu vends tous les produits, pas comme en supermarché avec trois légumes. Même si c'est beaucoup de temps, le contact est chouette, c'est aussi de vendre en local, à petite échelle.

✕ Liens avec les acteurs agricoles locaux

A la question sur les liens avec le monde agricole local, Charline répond : c'est une très bonne entente. On a plein de voisins qui nous donnent des conseils. Cette année, on a fait faire nos foins par un voisin et là, on n'arrivait pas à faire une piqûre, on l'a appelé et il est venu nous aider. On a été bien accueilli, par ceux qu'on connaît en tout cas. Par ailleurs, certains membres du collectif sont bénévoles dans d'autres structures agricoles : un est à la Confédération Paysanne, deux sont à l'ADEAR, un à Agrobio Limousin et enfin un dernier à Terre de Liens Limousin. Pour les cochons, le collectif est membre de la Coopérative d'Utilisation de Matériel Agricole de Saint Illier, qui a investi dans un laboratoire de découpe.

✕

« Il y a plein de gens qui commencent à se rencontrer, qui deviennent des habitués de la ferme »



Tour de plaine

© Freddy le Saux

✕ Liens aux habitants et acteurs du territoire

Avec 11 nouveaux arrivants sur Coussac-Bonneval, ce sont également des enfants, des compagnes et des compagnons qui s'installent sur ce territoire en déprise démographique.

La ferme se veut ouverte aux habitants du territoire, et notamment le mardi, jour de vente directe sur la ferme. *C'est chouette ce qu'il se passe, il y a plein de monde. Il y a plein de gens qui commencent à se rencontrer, qui deviennent des habitués. Il y a une dame qui a ramené des livres pour des échanges, il y a des gens qui veulent faire un free shop pour des vêtements. Il y a l'idée de projections. Il y a beaucoup de femmes, et il y en avait une qui racontait qu'elle ne se voyait pas aller boire une bière dans le PMU du village, parce qu'ils allaient le dire à tout le monde, du coup, elle vient boire une bière chez nous !* raconte Charline.

La préservation des ressources naturelles

Sur le sujet des clauses environnementales, le collectif *rentrait dans toutes les cases. On ne s'est même pas posé la question de ce qu'il y avait dans le bail au début. S'il y a des envies de travailler avec un botaniste pour aider à préserver la biodiversité sur la ferme, l'enjeu est déjà, de maintenir l'existant, tailler, entretenir. On a également essayé de faire des bâtiments qui soient un compromis entre rapide, efficace, pas trop cher et écologique, c'est toujours des compromis.*

Regard de la fermière sur leur projet et sur Terre de Liens

✕ Sécuriser l'installation d'un collectif de onze jeunes paysans et mobiliser des citoyens sur une installation

Pour Charline, avec *Terre de Liens*, ça fait une installation assez confortable et ça nous a permis d'impliquer du monde dans cette installation.



Tour de plaine

© Freddy le Saux



« Avec Terre de Liens, ça fait une installation assez confortable et ça nous a permis d'impliquer du monde dans cette installation. »

✕ Porter la propriété collectivement

Pour le collectif, l'idée était de se libérer de la propriété. C'était philosophique de passer par Terre de Liens. Et dans un fonctionnement collectif, ça permet d'être plus souples sur les allers et venues, ça a finit de nous persuader.

✕ Une difficulté à connaître le positionnement de Terre de Liens, où Terre de Liens apparaît comme une « grosse machine »

Dans le calendrier de l'acquisition, un décalage peut se faire entre les porteurs de projet et Terre de Liens : nous, on était pressés, la Foncière non explique Charline.

✕ Terre de Liens, un propriétaire différent ?

Au jour le jour, ça ne change pas grand-chose. Ce serait n'importe qui, je me sens actrice de cette terre au même ordre. Ce qui change, c'est la collecte, estime Charline. On a pu faire découvrir cette problématique à des gens à qui on n'en aurait jamais parlé.

✕ Une expertise grandissante de Terre de Liens

Il a fallu convaincre tout le monde, un par un : on arrivait à convaincre plus facilement une organisation classique que Terre de Liens. Il faut prouver partout. Terre de Liens a l'expérience de collectifs qui n'ont pas fonctionné et a cet historique. Et c'est bien le travail qu'ils nous ont fait faire, des questions sur nous, notre groupe, les modalités de départ. On nous a imposé de faire une formation de trois jours avec le collectif, en communication non violente : ça nous a permis de résoudre des choses sur lesquelles on était bloqués.

QUAND LA FERME DE LA TOURNERIE CONSOLIDE LE PROJET POLITIQUE DE TERRE DE LIENS : QUELQUES ÉLÉMENTS D'ANALYSE

En Massif Central, un grand nombre de fermes d'élevage sont ou seront à reprendre dans les années à venir, sans qu'elles ne conviennent réellement aux nouveaux arrivants qui cherchent des surfaces plus petites et n'axent pas exclusivement leur projet sur l'élevage extensif. Alors que la ferme de la Tournerie aurait été démantelée contre le souhait des cédants, l'installation du collectif des 11 a permis de préserver l'unité de la ferme. Les terres et le bâti constituent un tout cohérent pour un projet agricole aujourd'hui diversifié, qui génère 11 emplois agricoles contre 1 dans le passé.

Si l'installation de collectifs peut apparaître comme une réponse face à l'inadéquation entre l'offre et la recherche de foncier, ces projets dits « atypiques » doivent encore convaincre la profession agricole, mais pas uniquement. Le collectif des 11 a notamment dû préciser son projet et se former collectivement pour pouvoir être appuyé par Terre de Liens. L'accueil par la SAFER, mais surtout par la Chambre d'Agriculture fut un peu plus compliqué : quand on est passé au point info installation pour présenter le projet, on avait envie d'abandonner, la personne était super violente dans ses

propos, à descendre le projet. Les chiffres que le collectif présente finissent par légitimer le projet aux yeux des acteurs agricoles. Une année après leur installation, Charline reste lucide : on a prouvé qu'on pouvait s'installer et essayer, mais on n'a pas encore de chiffres. Maintenant il faut prouver qu'on peut en vivre, parce que c'est le but.

Le collectif est aujourd'hui engagé dans un suivi de trois ans avec la Chambre d'Agriculture et Thomas intervient même au stage 21 heures, étape obligatoire pour les candidats à l'installation agricole aidée. Ils nous donnent la parole, ça fait du chemin estime Charline.

Par ce projet, le collectif des 11 et Terre de Liens viennent bousculer les normes qui régissent les installations « habituelles ». Il est aujourd'hui légitime de s'interroger sur la capacité (et la volonté ?) de la profession agricole à accompagner de tels projets qui viennent questionner les cadres classiques. Pourtant, à condition d'en assurer la viabilité économique, ils constituent une vraie réponse aux enjeux de l'agriculture, de l'espace rural.

Rédigé par E. Petitdidier et T. Rochette

